Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 056-215601261-20260212-CNE12022602-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE MARZAN

Séance du jeudi 12 février 2026

Date de convocation :	3 février 2026	Conseillers en exercice :	18
Date d'affichage :	3 février 2026	Conseillers présents :	12
		Conseillers votants :	13

L'an deux mille vingt-six, le douze février, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, convoqué le trois février deux mille vingt-six, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Denis LE RALLE, Maire.

Etaient présents : M. Denis LE RALLE, Mme Annie DRENO, M. Éric LIPPENS, Mme Martine DUSSART, Mme Sylvie BENNEKA, M. Hubert THURING, M. Patrick POULIZAC, Mme Béatrice CHUTSCH, Mme Marie-Laure CHAUDELEC, Mme Marie CATREVAUX, M. Sylvain GUEDAS, M. Augustin PAULAY.

Étaient absents excusés :
M. Christian TREMANT a donné pouvoir à M. Denis LE RALLE
M. Bertrand AUBRY,
Mme Rachel HILLAIREAU,
M. Emmanuel SICHERE,
Mme Cécile BASECQ,
M. Julien NIOL.

Mme Marie CATREVAUX a été élue secrétaire de séance.

Rénovation énergétique du complexe salle polyvalente-gymnase : avenants aux marchés de travaux et marchés de contrôle technique et coordination en matière de sécurité et de protection de la santé - CNE120226-02

Monsieur le Maire rappelle qu'il a informé le Conseil Municipal, lors de ses dernières séances, de possibles actualisations des marchés de travaux en plus ou moins-values en soulignant que certains lots sont sous maîtrise d'ouvrage directe de la commune alors que d'autres sont sous la maîtrise d'ouvrage déléguée de Morbihan Energies.
Monsieur le Maire précise que Morbihan Energies a transmis un projet d'avenant global intégrant les propositions d'avenants en plus ou moins-value pour les lots sous sa maîtrise d'ouvrage.
Le projet d'avenant fait apparaitre une moins-value globale sur les travaux de 13 031,14 euros HT avec, pour détail :

- une moins-value de :
  - 2 776 € HT pour le lot 4 menuiseries extérieures – Sté Atlantiques ouvertures,
  - 19 954,44 € HT pour le lot 5A -cloisons, plafonds, menuiseries intérieures – Sté Pikard,

- une plus-value de :
  - 2 049,30 € HT pour le lot 7 ventilation – Sté Houeix,
  - 7 650 € HT pour le lot 9 électricité – Sté Eiffage.

Pour mémoire, Monsieur le Maire rappelle que la balance des travaux en plus et moins-value pour les lots sous maîtrise d'ouvrage de la commune conduit à une moins-value globale de 5 876,15 €.

Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 056-215601261-20260212-CNE12022602-DE

Après échange avec Morbihan Energies, Monsieur le Maire indique qu'une partie du coût des missions du contrôleur technique et du coordinateur en matière de sécurité et de protection de la santé (SPS), relative aux lots sous maîtrise d'ouvrage directe de la commune, de l'ordre de 2 500 € HT (en attente des montants précis), doit être payée directement à la Sté APAVE en charge de ces postes. Ces frais seront retirés des remboursements à faire par la commune à Morbihan Energies.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des travaux supplémentaires, pour un montant de 1 500 € HT, ont été demandés à l'entreprise Ryo pour la fabrication et la pose de profils d'habillage, en tôle laquée blanche, du chemin de câbles longeant le mur intérieur de la salle polyvalente.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un devis a été demandé à l'entreprise Atlantique Ouverture pour la pose de serrures à clefs sur les 6 fenêtres remplacées dans le cadre des travaux (3 dans la salle polyvalente et 3 dans la cantine). Pour des raisons de sécurité, ces serrures permettraient de limiter l'ouverture des vantaux en position oscillante par les utilisateurs (autres que les services). Le coût serait de 840 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- approuve l'avenant global n°3 avec Morbihan Energies,
- approuve la prise en charge financière directe par la commune des missions de contrôle technique et de SPS pour les lots relevant de la commune pour un montant estimatif de 2 500 € HT,
- retient la proposition de la société Atlantique ouverture pour la pose des serrures sur les fenêtres de la salle polyvalente et de la salle de restauration pour un montant de 840 € HT,
- autorise Monsieur le Maire à signer les documents afférents.

Pour copie conforme,
MARZAN, le 17 février 2026
Le Maire,
Denis LE RALLE